

COMMUNE DE VALLOIRE
(SAVOIE - 73)

**CREATION DE SERVITUDES DE DOMAINE SKIABLE DANS LE CADRE DE LA CREATION
DU NOUVEAU TELESIEGE DEBRAYABLE DE MONTISSOT EN REMPLACEMENT DES
TELESIEGES DE MONTISSOT ET DU PAS DE COLERIEUX SUR LA COMMUNE DE
VALLOIRE**

ESTIMATION SOMMAIRE DES DEPENSES

L'ensemble du projet représente un coût d'environ 7 000 000 € HT soit 8 400 000 € TTC.

Les coûts des travaux de construction de la remontée sont d'environ 6 500 000 € HT (7 800 000 € TTC) et de l'aménagement de la piste d'environ 500 000 € HT (600 000 € TTC).

Ces travaux consistent en :

- Réalisation des plans d'exécution, mise en place du chantier, replis, implantation, récolement pour l'ensemble des terrassements
- Décapage terre végétale et remise en place
- Les terrassements de piste
- Enherbement
- Montage des pylônes et des câbles
- Aménagements des aires de départ et d'arrivée
- Mise en route de l'installation (test...)
- Travaux annexes (accès...)
- Frais honoraires, études de Maîtrise d'œuvre et autres

MONTANT TOTAL TTC DES DEPENSES : 8 400 000 € TTC